

**Procès-verbal du Conseil d'établissement  
École Eurêka  
Le mercredi 11 février 2015**

**Sont présents :**

<p>Mmes Brigitte Rousselle, enseignante Danielle Du Sablon, enseignante Isabelle Giard, enseignante Josée Laverdière, technicienne en éducation spécialisée Manon Arsenault, responsable du service de garde Mélanie Gélinas, parent Mia Sirhan, parent Taimae Benseddik, parent</p>	<p>MM. Manuel Paços, enseignant Danny Aubin, parent</p>
--	---

**Sont aussi présents :**

MM. Jean-Luc Pitre, directeur  
Patrice Beaumont, directeur adjoint

**Sont absents :**

Mme Valérie Fontaine, parent  
M. Yves Deslongchamps, parent

**1. Ouverture de l'assemblée à 19 h 08.**

Vu l'absence de monsieur Yves Deslongchamps, monsieur Danny Aubin le remplacera en tant que vice-président.

**2. Vérification du quorum****3. Lecture et adoption de l'ordre du jour****CE1415-22**

Il est PROPOSÉ par madame Taimae Benseddik, APPUYÉ par madame Mélanie Gélinas

**D'ADOPTER** l'ordre du jour avec les changements suivants :

- Les points 6. Budget 2014-2015 et 9. Rapport des partenaires seront échangés dans l'ordre du jour
- Ajout des points 10.1 Plans d'intervention  
10.2 Sortie pour les élèves du conseil étudiant

**Adopté à l'unanimité**

**4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 3 décembre 2014 (Art. 69)****CE1415-23**

Il est PROPOSÉ par madame Danielle Du Sablon, APPUYÉ par madame Josée Laverdière

**D'ADOPTER** le procès-verbal tel que présenté.

**Adopté à l'unanimité**

**5. Parole au public**

Pas de public présent.

**6. Budget 2014-2015**

Le budget de l'école est présenté aux membres par monsieur Jean-Luc Pitre. Tout le surplus qui reste a été placé dans le budget de la réussite éducative de nos élèves.

Le but est d'avoir un budget le plus possible sans trop de surplus.

**CE1415-24**

Il est PROPOSÉ par madame Taimae Benseddik, APPUYÉ par madame Mia Sirhan

**D'APPROUVER** le budget tel que présenté.

**Adopté à l'unanimité**

## 7. Approuver le remboursement du MAO à même les surplus centralisés

Monsieur Jean-Luc Pitre explique aux membres le surplus accumulé dans les dernières années. Il propose que ce surplus soit utilisé afin de rembourser la dette à même les surplus centralisés.

**CE1415-25** Il est PROPOSÉ par madame Manon Arsenault, APPUYÉ par monsieur Manuel Paços  
D'APPROUVER le remboursement tel que présenté.

**Adopté à l'unanimité**

## 8. Approuver les éléments suivants pour 2015-2016 :

### 8.1. Grille-matières

Le statu quo est présenté concernant la grille-matières pour 2015-2016.

**CE1415-26** Il est PROPOSÉ par madame Brigitte Rousselle, APPUYÉ par madame Mélanie Gélinas  
D'ADOPTER la grille-matières telle que présentée.

**Adopté à l'unanimité**

### 8.2. Horaire de l'école

Le statu quo est également proposé concernant l'horaire de l'école pour 2015-2016.

**CE1415-27** Il est PROPOSÉ par madame Mia Sirhan, APPUYÉ par madame Brigitte Rousselle  
D'ADOPTER l'horaire pour 2015-2016 tel que présenté.

**Adopté à l'unanimité**

### 8.3. Services complémentaires

Monsieur Jean-Luc Pitre explique brièvement chacun des services complémentaires offerts à l'école Eurêka (psychoéducation, orthophonie, etc.).

**CE1415-28** Il est PROPOSÉ par madame Isabelle Giard, APPUYÉ par madame Brigitte Rousselle  
D'ADOPTER les services complémentaires tels que présentés.

**Adopté à l'unanimité**

### 8.4. Principes d'encadrement des coûts et contributions financières exigées aux parents

Un document expliquant un protocole d'achat, d'utilisation et par le fait même, de facturation aux parents est présenté aux membres. Ce document deviendra un document de travail au niveau de l'administration.

**CE1415-29** Il est PROPOSÉ par monsieur Manuel Paços, APPUYÉ par madame Taïmae Benseddik  
D'ADOPTER le protocole tel que présenté.

**Adopté à l'unanimité**

## 9. Rapport des partenaires

### 9.1. Direction

Monsieur Jean-Luc Pitre explique en quoi consiste ce point à chaque rencontre. Il s'agit d'information plus légère, qui ne requiert pas d'adoption.

Il se présente également aux membres du conseil d'établissement.

Un remerciement est donné aux parents pour leur très grande participation à la semaine du personnel.

**9.2. Équipe-école**

Madame Josée Laverdière revient sur les rencontres du conseil étudiant de l'école. Les élèves participent beaucoup, notamment les élèves de 3<sup>e</sup> année. Six sous-comités ont été formés et tous travaillent de façon dynamique.

Madame Brigitte Rousselle donne l'information concernant le carnaval qui aura lieu le 25 février prochain au parc Daniel-Johnson.

**9.3. Parents**

Pas d'information.

**9.4. Délégué au comité de parents**

Monsieur Danny Aubin, délégué, fait un retour sur le Salon des parents qui a eu lieu le 7 février 2015 à l'école secondaire Joseph-Hermas-Leclerc.

**9.5. Commissaire**

Pas de commissaire présent.

**9.6. Communauté**

Pas d'information.

**10. Varia****10.1 Plan d'intervention**

Monsieur Danny Aubin demande des précisions concernant les plans d'intervention dans l'école.

Monsieur Jean-Luc Pitre informe les membres de son fonctionnement prochain concernant la gestion des plans d'intervention. Les plans d'intervention seront faits deux fois par année, soit aux deux premiers bulletins.

Critères pour avoir un PI :

- Élève avec une cote reconnue par le MELS
- Élève en modification de ses apprentissages
- Situation de redoublement
- Élève vu par plus d'un service complémentaire de façon régulière

**10.2 Sortie pour les élèves du conseil étudiant**

Une sortie aura lieu avec les élèves du conseil étudiant le 24 avril 2015 au Parlement de Québec.

**CE1415-30**

Il est PROPOSÉ par madame Josée Laverdière, APPUYÉ par monsieur Danny Aubin

**D'APPROUVER** la sortie telle que présentée.

**Adopté à l'unanimité**

**11. Budget du C.É.**

Monsieur Danny Aubin demande s'il est possible de réduire le budget de fonctionnement pour l'utiliser ailleurs selon les besoins du milieu. Monsieur Jean-Luc Pitre mentionne que ce n'est pas possible et explique les modalités du budget de fonctionnement pour l'année.

**12. Date de la prochaine assemblée : 8 avril 2015****13. Questions à l'étude pour suivi**

Aucune question.

**14. Levée de l'assemblée****CE1415-31**

Il est PROPOSÉ par monsieur Manuel Paços, APPUYÉ par madame Josée Laverdière

**DE LEVER** l'assemblée à 20 h 35.

**Adopté à l'unanimité**

---

Danny Aubin, vice-président

---

Jean-Luc Pitre, directeur